

FINANCES ET MARCHES PUBLICS

POINT 03 : ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE CŒUR DE VILLAGE – ILOT MAIRIE SIS 19 RUE DU PRESOIR

2 annexes

La commune a souhaité faire l'acquisition du fonds de commerce au 19 rue du Pressoir afin de soutenir l'activité commerciale en centre-ville par l'ouverture d'une brasserie.

Ce fonds de commerce est situé dans le cœur de village au niveau de l'îlot sud à proximité de la mairie. D'une surface utile de 71,11m² et d'une surface extérieure de 58.05m² (47.16m² de terrasse et 10.89 m² de jardin), ce projet permettra de proposer aux habitants une nouvelle offre de restauration et contribuera à l'attractivité et au dynamisme commercial de ce nouveau quartier.

La commission Finances et Marchés Publics réunie le 14 juin 2024, a émis un avis favorable/défavorable.

Il est demandé au conseil municipal de :

ARTICLE 1 : APPROUVER l'acquisition par la ville du fonds de commerce inscrit au 17 rue du Pressoir à Marolles-en-Brie.

ARTICLE 2 : FIXER le montant de l'acquisition entendue gré à gré, à un montant de 172 000 €HT, soit 206 400 €TTC.

ARTICLE 3 : AUTORISER Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant et tous les actes afférents.

ARTICLE 4 : DIRE que la dépense correspondante sera inscrite au budget des exercices concernés.